



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR

Monsieur le Maire
de la Ville de l'Hôpital
Hôtel de Ville – Place Giraud
57490 L'HOPITAL

Objet : Dossier de déclaration concernant la mise en place
d'un bassin d'étalement de 4570 m3 à l'Hôpital

Metz, le 17 mars 2014

M. le Maire,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- Mise en place d'un bassin d'étalement des eaux pluviales de 4570 m3 en amont du secteur "Petit Pont" à L'Hôpital

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **04 mars 2014**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2014-00016**
- Dossier réalisé par : **Bureau d'études BEREST de Phalsbourg**

Votre dossier sera suivi par Pascal RIDGEN.

Je vous précise que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction mais que sa régularité sur le fond au titre de la loi sur l'eau n'a pas encore été étudiée à ce stade.

Vous trouverez ci-joint, le récépissé de déclaration relatif à cette opération.

J'attire votre attention sur le fait que, sauf accord formel préalable, vous ne pouvez pas débiter les travaux avant le **04 mai 2014**, délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition conformément à l'article R. 214-35 du code de l'environnement.

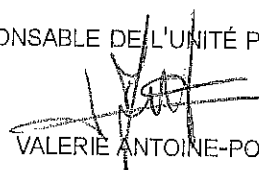
Durant ce délai, il peut également vous être demandé des compléments sur le fond au titre de la régularité de votre dossier, ou des prescriptions spécifiques éventuelles peuvent vous être imposées.

Passé ce délai, en l'absence de réaction de l'administration, un accord tacite est donné à votre déclaration en application de l'article R214-35 du code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie pour information :
Bureau d'études BEREST – Agence Lorraine
Z.I. Maisons Rouges
8, Rue du Luxembourg
57370 PHALSBOURG

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALERIE ANTOINE-POTIER